

<p>Date de convocation :</p> <p>29/06/2022</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	---

Le quatre juillet deux mille vingt-deux à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (17)

Excusés : Cédric BROUSSARD (pouvoir à Christophe MOULIN), Hélène DREVET (pouvoir à Patricia SOUCHON), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Emeline MOUNIER (pouvoir à Pascal GOUY), Thierry SABOT (pouvoir à Fanny MOURIER) (5)

Absente : Colette MORIN (1)

Monsieur Jean Paul GRANGE a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Pôle Associatif - avenant 1 lot 10 et avenant 1 lot 6.

DCM 20220704-6

Monsieur Le Maire présente les avenants suivants :

Avenant 1 lot 10 – plomberie chauffage : recalage marché suivant travaux réellement réalisés suivant projet DGD.

	HT	TTC
Montant du Marché	45 359.10 €	54 430.92 €
Montant Avenant 1	-4 227.50 €	-5073.00 €
est porté à la somme de	41 131.60 €	49 357.92 €

Avenant 1 lot 6 – plâtrerie peinture : complément de doublages neufs suite à constatations du mauvais état du doublage existant après démolition et adaptations de prestations

AR Prefecture

043-214300873-20220704-DCM20220704_6-DE
 Reçu le 19/07/2022
 Publié le 19/07/2022

	HT	TTC
Montant du Marché	51.461,73 €	61.754,08 €
Montant Avenant 1	4.624,10 €	5.548,92 €
est porté à la somme de	56.085,83 €	67.303,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant 1 au lot 10 pour un montant de – 5 073 € TTC et l'avenant 1 au lot 6 pour un montant de 5 548.92 € et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,



AR Prefecture

043-214300873-20220704-DCM20220704_6-DE
Reçu le 19/07/2022
Publié le 19/07/2022